

**Objectif** 

INCENDIE

**PROGRAMME** 

## **ENTRAÎNEMENT – 1<sup>ère</sup> Intervention incendie –** Entraînement des personnels

déjà formés. Inclut la manipulation d'extincteurs sur feu réel, l'utilisation des RIA.

Ces exercices d'entraînements pratiques et dynamiques visent à ancrer les automatismes par des exercices répétés de maîtrise d'un départ de feu en partant d'une mise en situation de travail réaliste.

√ Tari

Programmation

**Nous consulter** / 05 63 40 50 60

Durée : 1H30 / 2 sessions par ½ journée – 4 sessions par jour

Modalité pédagogique : Présentiel - 5 à 7 stagiaires

Public : Tous les membres du personnel parce que chacun peut devenir, face à un début de sinistre, le 1er maillon de la chaîne des secours ; Formé et entraîné, il participera efficacement à la sauvegarde de ses collègues, des visiteurs et à la protection de son entreprise.

Le code du travail (art. 4227-39) préconise de réaliser des exercices d'entraînement tous les 6 mois « au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser les espaces d'attente sécurisés ou les espaces équivalents, à se servir des moyens de 1er secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires »

Prérequis : Avoir réalisé la formation initiale 1ère intervention incendie

# Compétences visées

### Être capable d'agir :

- o Déclencher l'alarme
- Donner l'alerte
- o Effectuer une intervention prudente
- Maintenir actif les automatismes
- Connaître et appliquer les consignes de son établissement
- o Réagir face à une situation multirisque

### Être acteur de la prévention :

- Appréhender le risque incendie dans son établissement ; TGBT, atelier, réserve, stockage...
- Maintenir opérationnel le cloisonnement fermeture des portes coupe-feu
- o Être acteur de la prévention au quotidien

### Contenu de l'entraînement

### 1ère mise en situation – Visite de site interactive

- Recherche d'anomalies entravant la sécurité portes coupe-feu, issues de secours encombrées
- Rester un acteur de la prévention indispensable à l'entreprise
- Identifier les locaux et installations à risque

Dernière mise à jour : 29/09/23



# 2<sup>ème</sup> mise en situation – Exercices pratiques, sous forme de jeu de rôle – *la mise à niveau des connaissances se fait au cours des exercices*

- Prise en compte d'une alarme feu sur le SSI si existant dans l'entreprise
- Analyser une situation, savoir se protéger
- Appliquer les protocoles
- Sécurisation de la zone sinistrée
- Levée de doute au moyen d'un extincteur
- Sauvetage de personnes d'un bureau, d'un local partiellement enfumé
- Donner l'alerte
- Plusieurs scénarios possibles avec ou sans victime (adapté à l'établissement et son activité)

  - Feu de local technique, TGBT, réserve, local poubelle...

  - Feu sur engin
  - Feu sur poids lourd
  - Feu sur quai de chargement
  - ℐ...
- > Accueil des secours
- Débriefing après chaque exercice

### **Pédagogie**

### Méthode

Les mises en situations sont concrètes et réalistes et la pédagogie est active et participative

### Outils

**FORMAPREV**: plaque pédagogique permettant de mettre en place des scénarios afin d'apprendre aux stagiaires à dérouler l'intégralité de la chaîne des comportements à avoir face à un départ de feu Générateur de flammes propre et écologique, générateur de fumée, extincteurs à eau pulvérisée et CO², couverture anti-feu, mannequin (optionnel)

### Préparation de l'entraînement

### Documents utiles à transmettre

- Consignes de votre établissement (générales, particulières, ATEX...)
- > RETEX incendie ou départ de feu dans votre établissement, photos si possible

Mettre à disposition un bureau, un local technique ou autre local, un véhicule, une machine. Un enfumage partiel pourra être réalisé selon les possibilités de désenfumage.

Dernière mise à jour : 29/09/23



### Validation des acquis et documents délivrés à l'issue de l'entraînement

Le stagiaire est évalué par le formateur lors des exercices pratiques (jeux de rôle) sur sa capacité à réaliser les actions suivantes :

- Protection : isoler la zone sinistrée
- > Alarme : transmettre ou faire transmettre le signal d'alarme générale d'évacuation
- Intervention : mettre en œuvre les moyens d'extinctions adaptés
- ➤ Posture : analyser une situation et prioriser ses actions

À l'issue, une attestation de fin de formation collective sera remise à l'ensemble des participants. Le formateur renseignera le registre de sécurité.

### Le + FORMAFRANCE

Votre Conseiller Technique se tient à votre disposition gratuitement toute l'année afin de répondre à vos questions via <u>assistance@formafrance.fr</u>

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

### Accessibilité physique

✓ En INTRA : l'accès à vos personnels en situation de handicap est sous votre responsabilité

### Accessibilité pédagogique

- ✓ Pratique : nos programmes sont adaptables selon le handicap nous consulter
- ✓ Théorie : certains handicaps nécessitent la présence d'un accompagnateur -nous consulter pour l'option tarifaire à prévoir

Nous avertir en amont de la formation afin de prévoir les adaptations nécessaires.

### Informations pratiques

Recyclage : le code du travail (art. 4227-39) préconise de réaliser des exercices d'entraînement tous les 6 mois « au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser les espaces d'attente sécurisés ou les espaces équivalents, à se servir des moyens de 1<sup>er</sup> secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires » Dans le respect de cette réglementation et l'optimisation de la sécurité de votre établissement, nous préconisons :

- des entraînements des personnels déjà formés à la manipulation des moyens d'extinction tous les ans par moitié ou par tiers selon l'effectif de votre établissement

Option: ATEX, gestion en niveau 2 du SSI etc...

Encadrement : Formateur Conseil incendie, diplômé SSIAP2/3, CT INSSI, sous-officier de sapeur-pompier, moniteur SST

Dernière mise à jour : 29/09/23